



Le maire, les conseillers municipaux et les employés communaux vous souhaitent Joie, bonheur, santé et sérénité pour cette nouvelle année



Vœux de la municipalité le 19 janvier 2019 en présence de M. Didier Vallverdu Conseiller Régional



Magnifique rond-point hivernal réalisé par l'association les Gars du Rhône / Photo Pascal Delisle

Conseils Municipaux des Coupes ONF 2018-2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre aux adjudications générales les coupes et produits de coupes des parcelles comme suit :

- Blocs Façonnés avec demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique : 15a, 16 et chablis
- Délivrance pour les jeunes peuplements : 9j
- En bloc et sur pied : 10a et 28r

Attributions de compensation

Pour rappel, les attributions de compensation doivent correspondre à des délibérations de la CCVS et de la commune, en tenant compte de la CLECT. Le montant annuel de l'attribution de compensation 2018 pour Auxelles-Bas est de 142 920 euros compte tenu :

- du versement des exercices 2017 et 2018 du contingent incendie
- de l'évolution des bases fiscales 2016 et 2017
- des dividendes 2016 et 2017 du syndicat Multisite (communes de l'ex-CCHS uniquement)
- des dividendes 2016 du syndicat de l'aéroparc

Syndicat des eaux

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'intégration au Syndicat des Eaux de Giromagny de la distribution d'eau potable sur la partie sommitale du Ballon d'Alsace (les réseaux, réservoirs, station de traitement, terrain supportant le périmètre de protection immédiat) à compter du 1^{er} janvier 2019.

Soutien financier au département de l'Aude

Versement d'un don de 200 euros aux communes audoises sinistrées suite aux inondations.

23/11/2018 et 18/01/2019

Répertoire électoral unique

Le nouveau dispositif de gestion des listes électorales prévoit une commission de contrôle (réunie au moins une fois par an ou entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant le scrutin) qui doit statuer sur les recours administratifs et s'assurer de la régularité de la liste électorale. Cette commission est composée d'un conseiller municipal (Dominique Sarazin), d'un délégué de l'état et d'un délégué du Tribunal de Grande Instance.

DETR & DSIL

Les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment mairie/école seront réalisés pour un montant de 48 519 euros. Deux aides financières seront sollicitées, une au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et une au titre de DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Subvention

Le Collège Val de Rosemont sollicite (depuis la dissolution du Syndicat de soutien du collège) une subvention communale pour les voyages scolaires. 400 euros seront attribués pour l'année 2019.

Motion de soutien

Signature de la motion de soutien en faveur du festival des Eurockéennes de Belfort organisé par l'association Territoire de Musiques.

Les dispositions envisagées par l'Etat en matière de sécurité des grands événements, font porter sur les organisateurs le coût de ces interventions qui sont susceptibles de compromettre la viabilité financière et la pérennité du festival.

Le conseil municipal affirme son attachement à cet événement majeur pour le Territoire et apporte tout son soutien aux organisateurs qui contribuent au rayonnement du département par la culture.

Vœux du 19 Janvier 2019

Les moments de « retrouvailles » et de partage que sont les cérémonies de vœux sont essentiels dans la vie d'une commune. C'est avec grand plaisir que Dominique Chipeaux a accueilli les habitants dans la salle Bernard Tritter en présence de M. Didier Vallverdu Conseiller Régional.

Beaucoup de sujets préoccupants en 2018, la tempête avec la coupure d'électricité et les inondations qui ont suivi mais aussi l'incendie de la maison de Jean-Pierre Buré (une collecte de don solidaire est organisée et centralisée en mairie).

La communauté des Vosges du Sud s'installe avec dernièrement la prise de compétences scolaire et périscolaire.

La commission Départementale de Sécurité est venue contrôler les locaux de la mairie, ce qui a entraîné le départ des locataires qui louaient le logement communal et la fermeture de la bibliothèque. En effet une remise aux normes n'était pas envisageable pour le budget de la commune.

Travaux réalisés en 2018 : Création de trottoirs rue du Général de Gaulle afin de sécuriser les piétons et rénovation du réseau d'eau pluviale. Remerciements au Président du Conseil Départemental M. Florian Bouquet pour la subvention, d'un montant de 15 000 euros, accordée au titre de ces travaux. Rénovation du bardage de la salle Espace rencontre, changement des derniers luminaires d'éclairage public, rénovation du chemin des grands prés (après les inondations) et du chemin des monts corons, création d'un WC accès PMR à l'école, d'un local sécurisé pour les archives, achat du terrain de M. Hoffert pour création d'un parking.

Travaux prévus en 2019 : Rénovation du toit du bâtiment mairie - école et poursuite de l'aménagement du cœur du village (achat du terrain de Mme Sarazin réalisé fin décembre 2018).

Quatre naissances

Trystan SONNEY - 6 février 2018
Morgan BELLET - 17 septembre 2018
Louise GIGANDET - 11 Octobre 2018

Deux mariages

Cécilia HOLVECK et Geoffrey MERTZ
Hélène CEPPI et Thomas HABERTHUR

Et malheureusement quatre décès

Maria COTTAZ - 7 mars 2018
Jacky LEPAUL - 8 Avril 2018
Jacques VIMONT - 31 octobre 2018
Albert MULLET - 26 décembre 2018

Nous sommes 480 habitants au 01/01/2019

Remerciements aux employés communaux (Chantal, Laurence, Nadine, Dahou et Raphaël) pour la qualité du service rendu à la population et aux présidents d'association, bénévoles, commerçants, artisans et entrepreneurs qui animent et font vivre le village.

Salle Bernard Tritter

Activités

Club de l'amitié : jeudi à 14h
Gymnastique d'entretien : mercredi 18h15 à 19h15
Gym Ballon lundi de 18h15 à 19h15
Zumba-Fitness lundi de 19h30 à 20h30

Renouvellement des compteurs d'eau

Le syndicat des eaux de Giromagny (SDEG) a débuté une campagne de renouvellement des compteurs de plus de 15 ans. Les deux premiers chiffres gravés sur votre compteur (au-dessus du nombre de m³ consommé) indiquent l'année d'installation (en cas de doute, vous pouvez questionner directement le SDEG).

Ce remplacement est totalement pris en charge et pour information ces compteurs ne sont pas équipés d'appareil de télé-relève. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez contacter le Syndicat des Eaux de Giromagny au 03 84 29 50 19 pour convenir d'un rendez-vous.

Conciliateur de justice

Les conciliateurs sont des auxiliaires de justice nommés par la cour d'appel, ils mènent des actions spécifiques d'arbitrage dans un but de trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non saisi un juge.

Le conciliateur peut intervenir (à titre gracieux) dans des conflits d'ordre civil tel que : problème de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen et diverses nuisances), différents entre propriétaire et locataires ou locataires entre eux, litige à la consommation, créances impayées, malfaçons de travaux...

Une permanence est assurée le vendredi de 14h à 17h (semaines impaires) à la CCVS à Etueffont sur rendez-vous à prendre au 06 82 17 55 92 ou 06 42 42 06 46.

Cahier de doléances

A l'image de nombreuses communes, la mairie d'Auxelles-Bas, afin de jouer son rôle de relais de proximité dans la concertation souhaitée par le Président de la République, met à disposition de la population un cahier de doléances et de propositions. L'ensemble des commentaires déposés sera ensuite transmis aux services de l'État.

Mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et samedi matin de 8h30 à 11h30.
Email : commune.auxelles.bas@wanadoo.fr
Site : <http://www.auxelles-bas.com>



Repas annuel des 65 ans et + le 17 novembre

2018

Imprimé par nos soins - Distribution gratuite